

Retrouvez tous les numéros du bulletin AGRO-SAONE et consultez également les Bulletins régionaux BSV Grandes Cultures et Infobio sur [www.franche-comte.chambagri.fr](http://www.franche-comte.chambagri.fr)

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

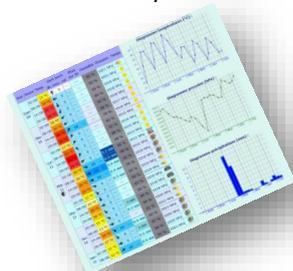
Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



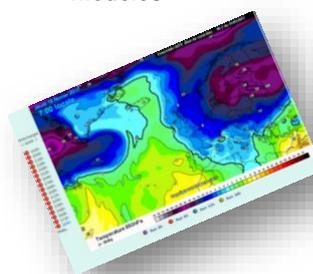
## METEO

Il est tombé cette semaine de 17 mm (Venisey et Chargey) à 35 mm (Villersexel)

Pluie et températures



Modèles



2019 – pluviométrie et températures



POSTE	2019		70							
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	2,0	39,4	1,6	54,2	1,9	45,0	1,5	51,8	1,7	68,4
Février	6,4	16,6	6,2	28,4	5,6	24,8	7,1	25,0	5,6	25,2
Mars	9,2	22,0	9,3	40,8	8,9	23,2	9,0	30,4	8,9	47,0
Avril										
Mai										
Juin										
Juillet										
Août										
Septembre										
Octobre										
Novembre										
Décembre										
Total	5,9	78,0	5,7	123,4	5,5	93,0	5,8	107,2	5,4	140,6



## COLZA

### Stade et état des cultures

Les colzas ont changé en 15 jours !  
Le stade D1 est souvent observé.

Colza Harome – PT 242, photo 25/02



Colza Harome – PT 242, photo 04/03



Colza Harome – PT 242, photo 11/03



Colza au stade D1, quelques rares pieds au stade D2



Colza associé à du trèfle violet



Petit colza qui a végété à l'automne dans des zones sèches



## Fertilisation azotée

L'azote a été soldé dans un certain nombre de situations.

### Conseil

La dose totale pourra être épandue avant la fin mars.

## Insectes – Charançon de la tige du colza

Le vol est terminé. Les attaques avec plus de 50% de pieds piqués dans le témoin non traité restent rares.

Photo avec attaque spectaculaire de gros charançon de la tige qui permet de comparer vos parcelles.



Œuf de gros charançon de la tige.



Gros charançon de la tige



## Insectes – Méligèthes

Aucun risque actuellement.

## Insectes d'automne

En observant de près les plantes de colza (avec une loupe), on peut identifier les larves **d'altises** et de **charançons du bourgeon terminal**.

Il semble que la **grosse altise progresse** dans notre département !

Voici quelques photos qui permettent d'identifier les symptômes et les larves.

Nous ferons le point ultérieurement.

*Galeries de larve d'altise*



*Larve d'altise qui mesure 5 mm...*

*...reconnaisable aux deux extrémités noires*



*Larve minuscule (1 mm) de charançons du bourgeon terminal issue des pontes de l'automne*





## Stade et état des cultures

Le tallage est en cours. Quelques très rares parcelles arrivent au stade épi 1 cm.

*Laurier précédent maïs ensilage semé au 20/10*



*Mélange de 7 variétés, précédent soja semé en direct  
Les cannes de l'anté-précédent sont toujours présentes.*



*Les luzernes dans les blés sont parfois bien développées ! A surveiller*



## Fertilisation azotée

L'année 2019 est pour l'instant précoce.

Arvalis annonce un stade épi 1 cm à Gray :

- Le 17/03 pour un Rubisko semé fin septembre (1 semaine d'avance par rapport à la médiane)
- Le 28/03 pour un Rubisko semé fin octobre (1 semaine d'avance par rapport à la médiane)

**Les blés haut-saônois ont majoritairement levé début novembre à cause de la sécheresse, ils devraient donc être au stade épi 1 cm aux alentours du 1<sup>er</sup> avril.**

La date moyenne du stade épi 1 cm en Haute-Saône depuis 2007 est le 26/03.

## Conseil

Les besoins en azote du blé sont élevés dès le stade épi 1 cm.

Le second apport (pour ceux qui en ont déjà fait un), devrait être positionné vers le 20 mars.

Quelle que soit votre stratégie, réservez 30 à 40 unités à épandre vers le stade 2 nœuds - Sortie Dernière Feuille.

## Soufre

Voir [Agrosaone N°3](#)

## Insectes d'automne

Des symptômes attribuables aux **cicadelles** (pieds chétifs) sont visibles. Nous ferons le point ultérieurement.

Sur blé



Sur orge



## Risque de verse

Quelques parcelles arrivent au stade décollement de l'épi – épi 1 cm, stade à partir duquel le risque de verse est à prendre en compte.

La verse est conditionnée par plusieurs facteurs :

### - la sensibilité variétale

**Variétés peu sensibles :** APACHE / CELLULE / FRUCTIDOR / KWS EXTASE / IONESCO / LG ARMSTRONG / LIPARI / MUSIK / OREGRAIN / PREMIO / RUBISKO / UNIK

**Variétés moyennement sensibles :** AREZZO / CHEVIGNON / FANTOMAS / FILON / GRAINDOR / HYFI / LAURIER / LG ABSALON / LG ABRAHAM / MUTIC / NEMO / PAKITO / RGT SACRAMENTO / SY MOISSON / SYLLON

**Variétés sensibles :** ADVISOR / ATTRAKTION / BOREGAR / HYBELLO / HYSTAR / HYSUN / HYWIN / SOLEHIO / SOKAL

- la **densité** et la date de semis : plus la céréale a été semée tôt et épaisse, plus le risque est élevé

**Cette année, dans 90% des cas, les levées sont tardives et les peuplements sont clairs. Le risque de verse est plutôt faible.**

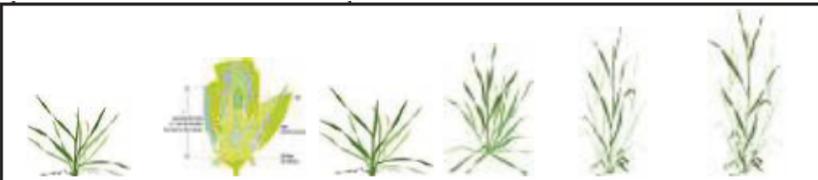
- les conditions climatiques : **défait de rayonnement, pluie et froid** pendant la phase de montaison sont des facteurs qui favorisent la verse

- la **fertilisation azotée** : des forts reliquats azotés ou des forts apports au stade tallage favorisent la verse.

### Conseil

**Seules les variétés sensibles à la verse qui ont levé tôt début octobre, méritent d'être surveillées.**

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté




	Epi 0,5 cm	Epi 1 cm	Epi 3 cm	1 nœud Epi 4-5 cm	2 nœuds Epi 10-12 cm	Dernière feuille	Coût €/ha	IFT	
Très faible	Impasse						0	0	
Faible à Moyen	COURTEX C3 2 l						5	1	
	CYTER 1,5 l						13,5	0,8	
	MEDAX MAX 0.4						23	0,5	
	MODDUS ou TRIMAXX 0,25 – 0,3 l			TERPAL 1,5 l			11-13,5	0,5 - 0,6	
	PROTEG DC 0,3 l							16,5 - 21,5	0,8
Élevé à très élevé	COURTEX C3 2 l		MODDUS ou TRIMAXX 0,3 l					18,5	1,6
	COURTEX C3 2 l		TERPAL 1 l				21,5 - 26,5	1,5	
	COURTEX C3 2 l		MEDAX TOP 0,6 l PROTEG DC 0,25 l					24	1,6

Remarque : En cours de campagne, des ajustements sont possibles en fonction du climat et de l'état de la végétation.

Liste des régulateurs qui ne doivent pas être mélangés à une autre spécialité (H301) - Extrait de [MesP@rcelles](mailto:MesP@rcelles)

Recherche produits	
Tests mélanges	
Consultation multi-critères	
Affiner la recherche	
Produit	Matières actives
ARVEST	Chlorméquat chlorure, Ethéphon
BELCOCEL	Chlorméquat chlorure
CECECE 750	Chlorméquat chlorure
CONTREVERSE	Chlorméquat chlorure
COURTEX C3	Chlorméquat chlorure
CYCOCEL C5 BASF	Chlorméquat chlorure
CYCOCEL CL 2000	Chlorméquat chlorure, Imazaquine
CYTER	Chlorméquat chlorure, Mépiquat-chlorure
MONDIUM	Chlorméquat chlorure, Imazaquine
SPATIAL PLUS	Chlorméquat chlorure, Ethéphon
STABILAN	Chlorméquat chlorure



## ORGE HIVER

### Stade et état des cultures

Pour des levées de la mi-novembre à fin novembre, le tallage est en cours.  
Les orges qui ont levé début octobre sont au stade épi 1 cm.

*Bagatel sous les giboulées (semée le 7/11)*



Dégâts de sanglier dans les orges ...



### Fertilisation azotée

Les apports ont le plus souvent été soldés sur orge de brasserie.

### Conseil

*En absence de pilotage N-tester sur orge brassicole, le second et dernier apport pourra avoir lieu aux alentours du stade épi 1 cm (vers la fin mars).*

*Sur orge fourragère, le ou les apports suivants pourront être réalisés jusqu'au stade 1-2 nœuds.*



## ORGE de PRINTEMPS

### Stade et état des cultures

Les semis de début novembre tallent.

Les semis du 18/01 sont au stade 1 feuille.

Les semis du 19/02 lèvent.

*Orge print RGT Planet semée le 18/01*



*Sebastian semée le 19/02*



## Fertilisation azotée

Calculs de doses d'azote à apporter, voir [Agrosaone N°3](#).

*Pour rappel, la moyenne des rendements orge de printemps en Haute Saône sur la période 2012-2017 est de 50 qx/ha.*

## **Conseil**

La fertilisation azotée **sur orge de printemps semée à l'automne** est à gérer comme sur orge d'hiver.

Si le premier apport a été réalisé, le second et dernier pourra avoir lieu vers la fin mars.

Sur **les orges de printemps semées en février**, le premier apport d'une cinquantaine d'unité pourra se faire avant le stade 1 feuille. Et le dernier apport pourra être réalisé lorsqu'elle tallera.

## Désherbage des orges de print semées à l'automne

Les dés herbages des **orges de printemps semées à l'automne** sont à gérer comme ceux des orges d'hiver.

Elles sont concernées par les graminées comme les orges d'hiver (les graminées adventices ont levé tard cette année, en novembre), **vérifiez l'enherbement.**

Voir [Agrosaone N°3](#).



## POIS – Féverole - Lentilles

Voir bulletin [Agrosaône N°2](#).

*Féverole bio*





## Couverts – Méteils – Luzerne - Fourrages

Voir bulletin [Agrosaone N°3](#).

*Méteil féverole vesce pois triticale destiné à être ensilé*



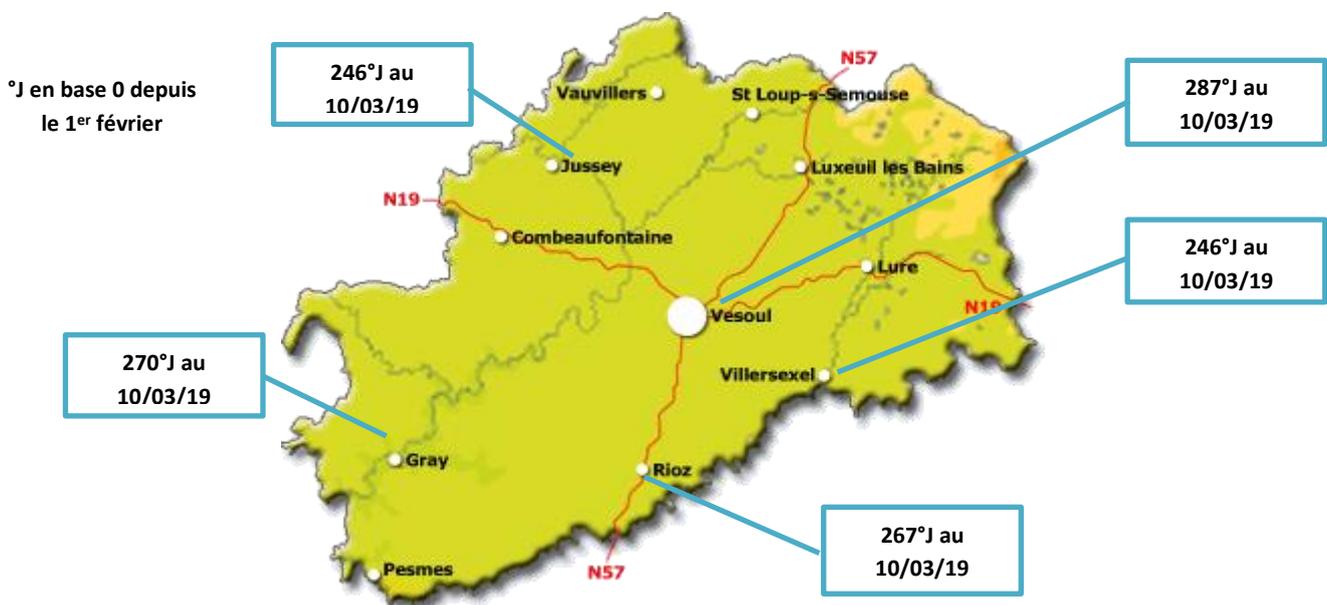
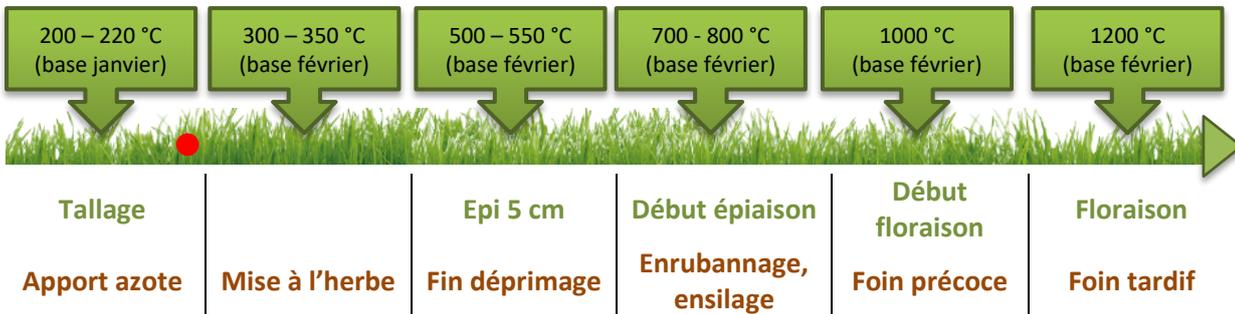
*Méteil seigle hybride – pois destiné à être ensilé*





## Le coin de l'herbe

● Cumul actuel degrés-jours



### Différentes manières de gérer son pâturage et conseils de gestion pour la saison

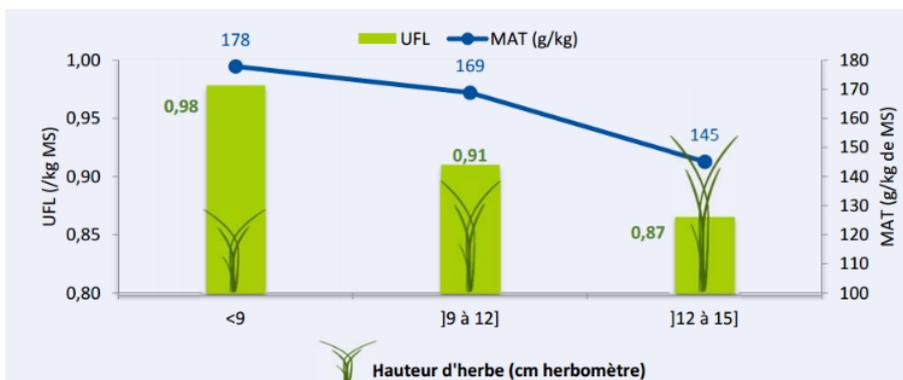
Avant que le printemps n'arrive et que les animaux ne sortent à nouveau, c'est le moment de (re)penser son pâturage. On ne le dira jamais assez : l'herbe est une ressource pleine de bénéfices si elle est correctement exploitée.

Les prairies ont souffert l'année dernière (sécheresse, pâturage tardif sur des couverts ras), **ne précipitez pas la mise à l'herbe** surtout si vos stocks vous le permette : laissez le temps aux pâtures de se reconstituer, vous serez gagnant à long terme. Il faudrait idéalement attendre qu'il y ait 5 cm d'herbe dans les pâtures avant d'y mettre les animaux. Dans tous les cas il faudra **adapter le chargement**.

Le graphique ci-contre illustre la variation de MAT et d'UFL de l'herbe selon la hauteur d'herbe. Il faut pâturer l'herbe **avant** qu'elle atteigne **10 cm** pour la consommer au meilleur stade. Mais ne **pas descendre en dessous de 5 cm** ! Sinon la pâture aura des difficultés à reconstituer ses réserves pour la prochaine coupe (animaux ou fauche).

Une **méthode** appelée **Patur'ajuste** (développée par Scopela dont Philippe Mestelan) **base la gestion du pâturage sur les stades de végétation et non pas seulement la hauteur d'herbe**. Par exemple au lieu de sortir d'une parcelle à 5 cm, on dit qu'on sort quand la majorité des graminées ont été pâturées à hauteur de leur gaine (pour ne pas pénaliser la reconstitution des réserves). Cette méthode est **particulièrement adaptée aux prairies permanentes** puisqu'elles sont généralement constituées d'une

*Evolution des valeurs de l'herbe au cours d'une repousse*



multitude d'espèces qui n'ont pas le même développement. Cette méthode est aussi bien appropriée aux situations de **régulation de certaines espèces par le pâturage** (en faisant pâturer certains endroits à des moments précis). **N'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture** pour plus d'informations.

Différents types de pâturage existent, s'adaptant à toutes les espèces et à tous les types de production (sauf éventuellement quelques cas en laitiers du fait de la contrainte de la traite).

Le tout est de **trouver l'équilibre entre la charge de travail quotidienne, l'optimisation du pâturage** (et donc la valorisation de l'herbe) **et l'investissement** en temps et en argent dans les installations à modifier.

Les **différents types de pâturage** sont détaillés ci-après :

Nom	Description	Charge de travail quotidienne	Optimisation du pâturage	Avantages	Inconvénients
<b>Pâturage tournant*</b>	Les animaux tournent sur plusieurs parcelles, restent moins de 5 jours sur une même parcelle*	+	+	Herbe pâturée au bon stade, souplesse d'exploitation (possibilité de débrayer** une parcelle).	Découpage préalable des parcelles, changer tous les jours les animaux de parcelle. Risque piétinement.
<b>Pâturage au fil</b>	Les animaux pâturent une ou plusieurs parcelles mais l'espace est limité par un fil avant (voire un fil arrière)	++	+	Tous les jours (ou deux jours) de l'herbe fraîche pour les animaux. Si fil arrière, moins de risque de surpâturage.	Nécessité de déplacer 1 ou 2 fils/filets régulièrement.
<b>Pâturage libre</b>	Les animaux sont pâturent pendant plus de 6 jours la même parcelle	-	-	Charge de travail (très) réduite. S'adapte à des parcelles compliquées à clôturer. Diminution du piétinement.	Moins bonne gestion de l'herbe, + de refus, + de gaspillage si herbe trop haute.

\* Pâturage tournant dynamique : vous avez peut être entendu cette expression, de plus en plus utilisée pour le pâturage des vaches laitières. Il s'agit de laisser les vaches 24h sur une parcelle (48h au plus) pour leur offrir tous les jours de l'herbe fraîche.

\*\* Débrayer une parcelle : choisir de ne pas faire pâturer une parcelle parce que la ressource est suffisante sur la surface restante. Garder cette parcelle pour la faucher avant de l'inclure à nouveau dans le cycle de pâturage. Cette méthode permet de limiter le risque d'être dépassé par l'herbe.

Quelques **étapes à respecter pour la construction de son pâturage** :

- Faire la **liste des parcelles** avec leurs caractéristiques (mécanisable ? point d'eau présent ? Ombre ? haies coupe-vent ? production ? inondable ?)
- Faire la **liste des lots** et de leurs besoins
- Définir quelles **parcelles** serviront à la **fauche** en premier lieu
- Prévoir le **découpage** dans les parcelles restantes

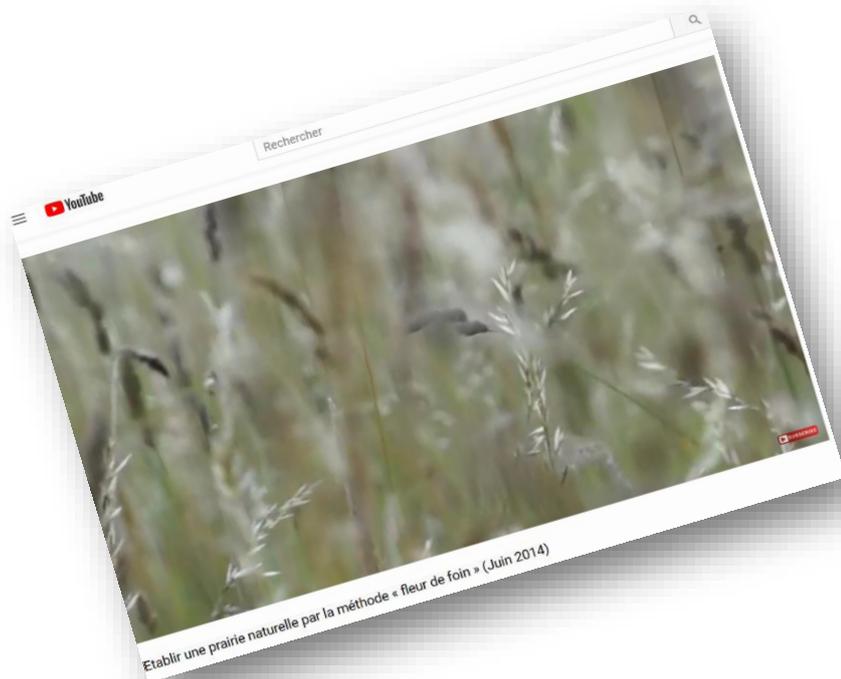
Il faut un chargement suffisamment important pour limiter les refus mais pas trop élevé pour éviter le piétinement. Il faut donc chercher un **chargement instantané de 10 UGB/ha** en général. Il faut aussi prévoir de **ne pas revenir dans la même parcelle avant 21 jours**, le temps pour la plante de reconstituer ses réserves et de diminuer le risque parasitaire au prochain passage.

Vous avez des doutes concernant le découpage de vos parcelles ? Le pâturage le mieux adapté à votre situation ? N'hésitez pas à nous contacter !



## Vidéo de la semaine

**Etablir une prairie naturelle par la méthode « fleur de foin »** ([cliquez](#))





## AGENDA

- **Vendredi 15 Mars 2019**  
[\(cliquez\)](#)

**Litière bois plaquettes : pourquoi pas vous ?**

**vendredi 15 mars 2019**

**AU PROGRAMME :**

- En salle à Vesoul (Maison des Agriculteurs) à 9H45 :
  - La litière plaquettes : aspects techniques et économiques  
Etienne BOURGY (CA58)
  - L'implantation de haie et plan de gestion  
Etienne BOURGY et Damien JOLISSAINT (CA70)
- Sur le terrain (Liévans) à 14H00 :
  - Retour d'expérience en élevage bovin  
EARL DE LA CÔTE - Liévans et GIEE PRAIRIES DOR

Pour tout renseignement :

- Damien JOLISSAINT**  
Conseiller Forestier  
06.73.40.52.11
- Julien PARTY**  
Conseiller Energies  
06.47.42.92.63

Pour participer à cette journée, ainsi qu'au repas offert, merci de bien vouloir vous inscrire auprès d'Aline DELAITRE au 03.84.77.14.69 ou par mail [aline.delaitre@haute-saone.chambagri.fr](mailto:aline.delaitre@haute-saone.chambagri.fr)

- **JOURNEE DE L'HERBE JEUDI 11 AVRIL À RIOZ (70)** sur les thèmes de l'adaptation au changement climatique, la gestion du pâturage et la compaction des sols (ouverture des inscriptions dans les mois à venir)

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – [margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr](mailto:margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr)





Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

